

Compte-rendu du Conseil d'administration du mardi 4 avril 2017

Affaire suivie par
Olivier ALAUX
Téléphone
04 78 55 27 89
Télécopie
04 72 25 88 50
Courriel
pr10964t@
ac-lyon.fr

Rue du Figuier
01705 MIRIBEL CEDEX

site web: <http://www2.ac-lyon.fr/col01/anne-frank/>

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h35.

M. Alaux, principal et président du CA excuse :

Mme Terrier, représentante de la collectivité territoriale de rattachement ;

M. Alaux présente Mme Marie Houssaini, invitée dans le cadre de sa formation professionnelle.

I- Questions administratives

✓ M. Alaux fait le rappel de l'ordre du jour

Approbation de l'ordre du jour à l'unanimité.

✓ Le PV du CA du 6 février 2017 est présenté au vote.

Vote à l'unanimité

II- Questions Financières

1- Compte financier 2016.

Présentation du compte financier 2016 par Mme Boyenval, gestionnaire.

Présentation du rapport comptable et du résultat de l'exercice 2016 par Mme Hubert, agent comptable.

Conclusion:

Les indicateurs financiers sont satisfaisants. La situation financière du collège Anne Frank est saine.

Le compte financier 2016 est soumis au vote du CA :

- Approbation du compte financier 2016

Vote à l'unanimité

- Approbation de l'affectation du résultat 2016 :

Vote à l'unanimité

Remerciements de Mme Boyenval à l'égard de l'agent comptable, de ses collaboratrices, du service de restauration, des équipes techniques. Mme Boyenval souligne la qualité du travail fourni par l'ensemble de ces partenaires.

Remerciements de M. Alaux, Principal en tant qu'ordonnateur à l'égard des équipes de gestion et de restauration.

2- Présentation d'une décision budgétaire modificative pour vote

M. Alaux présente le projet de création d'une section cinéma : cette ouverture envisagée concernerait 2 x 15 élèves de 4ème et 3ème, 2 heures par semaine sur la pause méridienne.

L'approche proposée serait à la fois théorique et pratique. Deux professeurs s'investiraient sur ce projet innovant hors DHG. L'investissement financier consiste en un achat de matériel professionnel de qualité dans l'optique d'un atelier pérenne sur les années à venir. Le recrutement des élèves se ferait sur lettre de motivation (plus entretien si nécessaire).

prélèvement sur Fonds de roulement pour faire face aux dépenses suivantes

- **projet Atelier cinéma** : OPC/OEQUIP/2181

Achat de 2 caméras: 7 000 €

Achats de 6 ordinateurs et logiciels : 6 000€

Matériels annexes (connexion, cartes mémoire...): 2 000 €

Total : 15 000 €

- **travaux urgents de réparation des pompes du chauffe-eau de la cuisine : SRH/OTRAVREP/615**
475.20 € + 681.60 € + MO 283.20 € = **1440 €**

- **travaux concernant l'entretien des évacuations d'eaux pluviales et gouttières ALO/OTRAVREP/615**
1 410 €

subvention accordée à l'Association sportive pour la participation au championnat de France de Beach Volley à Gruissan : 6 élèves seraient concernés par ce championnat qui aura lieu du 7 au 9 juin.

VE/OAS/6564

230 €

Total prélèvement : 18 080 €

Vote global de la DBM :

Vote à l'unanimité

III- Questions concernant l'action éducative-

Section sportive : report de la convention avec les clubs de Saint Maurice de Beynost et Miribel au prochain CA qui aura lieu le **29 mai 2017**.

- Épreuve orale du DNB : présentation d'une grille d'évaluation élaborée par un groupe de travail en conseil pédagogique en accord avec le cadrage national. Cette grille doit être votée en CA avant d'être présentée aux élèves.

Question soulevée par les parents d'élèves : un oral blanc est-il prévu pour préparer les élèves ?

→ Réponse apportée par l'équipe de direction : la mise en œuvre d'un tel oral impliquerait la banalisation de tous les cours d'une journée, ce qui paraît plus pénalisant que bénéfique pour l'ensemble des élèves. Par ailleurs, ces derniers sont accompagnés et préparés à cette épreuve dans leurs différents cours.

Discussions informelles sur les diverses modalités techniques de l'oral du DNB, désarroi exprimé de certains parents face à la nouveauté de cette épreuve. Le corps enseignant et administratif

se montre confiant et rassurant.

Approbation de la grille d'évaluation :
Vote à l'unanimité

IV- Questions relatives à la passation de convention et fonctionnement de l'établissement

V- Questions diverses

✚ Question posée par les représentants parents d'élèves :
Est-il possible d'organiser un temps d'information aux familles au sujet de l'oral du DNB ?
→ M. Alaux propose de coupler l'information « oral du DNB » avec l'information Affelnet lors d'une réunion en soirée, le 4 mai 2017.

✚ Informations complémentaires données par M. Alaux :

- DHG : ajout de 3 heures pour l'UPE2A et d'1h30 sur le Bloc de Moyens Provisoire en espagnol.
- Présentation de la candidature du collège pour le label E3D (Etablissement en Démarche Développement Durable). La candidature a été présentée, la réponse sera donnée au mois de juin. Une réponse positive permettrait d'obtenir des subventions du Conseil Départemental.

La séance est levée à 20 heures.

Le prochain Conseil d'administration sera le lundi 29 mai 2017.

M. Alaux

Mme Poirier

Président

secrétaire de séance

collège
Anne Frank

académie
Lyon

éducation
nationale

